

Bulletin Quotidien, 24 juin 2014

Date : 24/06/2014
Pays : FRANCE
Page(s) : 05/21
Rubrique : LES PREMIERS LES HOMMES...
Rédacteur : C. Guilhem
Surface : 52 %



La commission spéciale du Sénat chargée d'examiner le projet de loi relatif à la délimitation des régions et modifiant le calendrier électoral a constitué son bureau

La commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral a élu son bureau hier.

Ainsi que nous l'annoncions (cf. "BQ" d'hier), M. Jean-Jacques HYEST, né en mars 1943, sénateur (UMP) de Seine-et-Marne depuis 1995, conseiller général, ancien président du conseil général et ancien député de ce département, maire de La Madeleine-sur-Loing, qui fut président de la commission des Lois du Sénat de 2004 à 2011, a été élu président de la commission à l'unanimité.

L'ancien ministre Michel DELEBARRE, né en avril 1946, préfet honoraire, sénateur (PS) et ancien député Nord, ancien maire de Dunkerque, ancien président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, a été élu, à l'unanimité également, rapporteur de la commission, ainsi que nous l'indiquions (cf. "BQ" d'hier).

Les vice-présidents de la commission sont :

MM. François-Noël BUFFET (UMP, Rhône) ; Ronan DANTEC (EELV, Loire-Atlantique) ; Christian FAVIER (CRC, Val-de-Marne) ; Mme Jacqueline GOURAULT (UDI-LC, Loire-et-Cher), présidente de la Délégation sénatoriale aux collectivités locales ; MM. Philippe KALTENBACH (PS, Hauts-de-

Seine) ; Jacques MEZARD (RDSE, Cantal) président du groupe RDSE ; Bruno SIDO (UMP, Haute-Marne) ; Jean-Pierre SUEUR (PS, Loiret), président de la commission des Lois, ancien ministre et René VANDIERENDONCK (PS, Nord).

Les secrétaires sont MM. M. Eric DOLIGE (UMP, Loiret), Jean GERMAIN (PS, Indre-et-Loire), et Dominique de LEGGE (UMP, Ille-et-Vilaine).

La commission entendra aujourd'hui l'Assemblée des départements de France, l'Association des maires de France, et l'Assemblée des communautés de France.

Le rapport de M. Michel DELEBARRE sera examiné le 26 juin.

Il semblerait se confirmer hier que la commission pourrait trouver un accord sur l'article 1, et présenter ainsi un nouveau découpage régional (cf. "BQ" d'hier).